Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Question intervention electricien location

Par Savane

Bonjour,

Je me permets de vous contacter car j'ai une question relative à une intervention d'un électricien dans mon appartement meublé que je loue.

Je constate que deux prises ne fonctionnaient plus, après avoir vérifié que les prises sont fonctionnelles j'ai contacté l'agence qui a prévenu le propriétaire, lui même dans le BTP.

Il envoi un électricien qui voit en moins de 5 minutes que le soucis venait d'un commutateur caché derrière une lampe.
Après avoir contacté son patron, l'électricien me dit qu'il va envoyer la facture à l'agence, résultat la facture fait 100?, ce que je trouve cher pour 5 minutes.
J'ai pas de soucis pour payer le déplacement mais 100? c'est trop, je voulais savoir s'il y a la possibilité de faire valoir que le montant moyen pour ce genre d'intervention est bien en deçà du montant demandé, et de réduire la facture.

Merci d'avance pour votre retour, et bonne année 2024 !

Cordialement,

Quentin

Par yapasdequoi

Bonjour,
Vous êtes le locataire ?
Cette réparation est considérée comme une "menue réparation" et donc fait partie des charges récupérables.
La facture payée par le bailleur vous est imputée, c'est tout à fait légal.
Vous auriez pu directement choisir l'artisan de votre choix plutôt que de subir. Maintenant c'est trop tard.

NB : ce tarif n'est pas excessif pour déplacer un électricien, surtout aussi rapidement.